



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

TRADE/CHEM/AC.1/2
5 mai 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

GROUPE SPECIAL D'EXPERTS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Cinquième Réunion spéciale concernant le projet pilote
de démonstration du nettoyage environnemental de
certains sites pollués par des produits chimiques

27 avril 1998

RAPPORT

Etabli par le secrétariat

Introduction

1. A sa deuxième session, en octobre 1992, le Groupe de travail de l'industrie chimique est convenu de la nécessité "d'un projet pilote faisant la démonstration du nettoyage environnemental de quelques sites de déchets chimiques". Pour lancer le projet, une première Réunion d'experts a été organisée le 2 mars 1994. Quinze pays ont recensé 40 sites et les données relatives à ces sites fournies par les gouvernements ont été analysées par deux experts. A une deuxième Réunion d'experts (1er et 2 juin 1995), cinq sites ont été retenus en tant que première priorité et une équipe spéciale chargée de les évaluer d'une manière approfondie a été constituée. Les participants à la troisième Réunion d'experts (8 décembre 1995) ont approuvé le rapport de l'Equipe spéciale, rassemblé des données supplémentaires, établi des budgets pour le nettoyage de trois sites (Synthesia, Tréfilerie et Bicapa) et décidé d'ajouter deux autres sites (Incukalns et Matadorfix) à la liste des sites de première priorité. Il a été en outre noté que la décontamination du site de Piaski avait été achevée. A la quatrième Réunion (25 février 1997), deux nouveaux pays ont présenté

des sites; il a été décidé que le site slovaque serait celui de Chemolak et non plus Matadorfix, et ce pour des raisons financières. On a par ailleurs signalé que les opérations de financement concernant deux sites en étaient à un stade bien avancé.

2. Ont participé à la Réunion les représentants des pays suivants : Fédération de Russie, France, Italie, Lettonie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Turquie.

Adoption de l'ordre du jour

3. La Réunion a adopté son ordre du jour provisoire (TRADE/CHEM/AC.1/1).

Election du bureau

4. M. J. „oupek (République tchèque) a été élu président. Dans une déclaration liminaire, M. „oupek a présenté quelques réflexions sur la cinquante-troisième session de la Commission économique pour l'Europe, tenue la semaine précédente, qui a décidé de maintenir cet important projet.

Présentation et discussion de la situation actuelle sur les sites sélectionnés comme première priorité

5. Le Président, en sa qualité de délégué de la République tchèque, a donné des précisions sur l'état d'avancement du projet de nettoyage du site de Synthesia (République tchèque). Un cabinet de consultants spécialisé dans l'environnement avait établi une estimation détaillée des coûts (86 millions de dollars des Etats-Unis) et un calendrier des opérations de nettoyage jusqu'en 2005. Un début de financement avait pu être assuré (25 % des dépenses seraient pris en charge par la société mère, Chemapol, 25 % par le Fonds des biens nationaux de la République tchèque), mais il fallait encore mobiliser les 50 % restants). Des discussions sont en cours avec l'Union européenne et la CEE/ONU doit en principe prêter son concours pour faciliter ces contacts. L'urgence du nettoyage a été mise en évidence par les récentes inondations, les eaux étant passées très près des plus de 500 000 tonnes de matières toxiques accumulées sur les rives de l'Elbe.

6. Aucun progrès n'a été enregistré depuis la dernière réunion en ce qui concerne la décharge de la Tréfilerie du 4 décembre, où 30 000 m³ de boues se trouvant près d'une rivière et de bassins d'alimentation avaient été contaminés par du plomb, du zinc et du cuivre. Il en allait de même des sites de Bicapa et Bulkolor : de récents changements au niveau tant des gouvernements que de la direction des sociétés ont empêché la poursuite des travaux déjà entrepris. Il a été proposé que le secrétariat prenne contact avec les délégations hongroise, roumaine et bulgare à propos de la suite des événements : situation actuelle, mesures prévues, financement.

7. La délégation lettone a présenté un rapport sur le site de Incukalns. Cette décharge de goudron sulfurique a contaminé les eaux souterraines jusqu'à une profondeur de 80 m, et la contamination pourrait ultérieurement s'étendre en aval jusqu'à Riga et à la mer Baltique. Ce site étant aujourd'hui en déshérence, c'est aux pouvoirs publics qu'il incombe d'assurer la décontamination. Faute de moyens financiers, la réhabilitation n'a pas

encore commencé. Les activités portent actuellement sur la localisation de la source de la contamination et de la zone contaminée. Le Ministre de l'environnement a obtenu 100 000 dollars des Etats-Unis pour ces opérations, qui devraient s'achever en septembre 1998. Les travaux à entreprendre sont, notamment, les suivants :

- Elaboration d'un modèle mathématique de la contamination des eaux souterraines
- Utilisation du goudron sulfurique pour fabriquer des matériaux d'isolement et pour la construction de routes
- Décontamination biologique de la zone polluée
- Etablissement d'études biotechnologiques en vue d'éliminer la source de la contamination
- Oxygénation des eaux contaminées et introduction de substances nutritives dans ces eaux avant de les transférer dans un autre bassin.

L'on dispose déjà de données sur le modèle mathématique et sur le traitement du goudron sulfurique. Le Gouvernement letton n'a pas pu obtenir une aide de l'Union européenne.

8. Sur le site de Chemolak, à Smolenice (Slovaquie), l'Equipe spéciale a constaté que le site devait être nettoyé d'urgence compte tenu du risque qu'il fait courir à la population des zones avoisinantes. Le coût estimatif de ce nettoyage serait de 3 millions d'écus sur trois ans (fin 1998 à 2001). Le principal problème se pose dans un puits de déchets liquides contenant des hydrocarbures aromatiques et chlorés, qui constituent une menace pour les eaux souterraines. La réhabilitation, qui sera effectuée conformément aux normes strictes ISO 14000, consistera à limiter la migration des contaminants, puis à nettoyer le sol contaminé, par quatre méthodes différentes (pompage, traitement physique, dépollution biologique et gazéification). Les propriétaires sont disposés à prendre à leur charge 50 % des dépenses, mais une aide internationale est également nécessaire et l'on s'efforce de l'obtenir auprès de l'Union européenne. Une aide de la CEE/ONU dans ces négociations serait très appréciée.

Présentation et discussion de la situation actuelle sur les autres sites

9. Le secrétariat a fait rapport sur la demande d'inclusion d'un site à Orlovka formulée par le Kirghizistan. Le questionnaire spécial a été envoyé aux autorités kirghizes, qui n'ont pas encore répondu. Il en va de même pour deux autres sites présentés par la délégation tchèque au nom de l'Albanie.

10. L'Ukraine a envoyé des données sur un nouveau site situé dans la zone industrielle de Vatutinsk à Kiev, utilisant le mode de présentation requis. Le sol et les eaux souterraines ont été pollués par du mercure provenant d'un atelier d'électrolyse. En outre, les eaux souterraines contiennent du cadmium, du cuivre et du plomb et il y a des émissions de gaz toxiques. Les experts de l'Equipe spéciale ont examiné la réponse de l'Ukraine au questionnaire.

A leur avis, un complément de données est nécessaire à propos, notamment, de la présence dans le sol de produits chimiques organiques et de métaux lourds autres que le mercure, ainsi que du financement du projet (coût estimatif : 5 millions de dollars des Etats-Unis). Lorsque ces données, que le secrétariat va demander, seront disponibles, l'Equipe spéciale établira une évaluation du danger posé par ce site et décidera si elle doit faire une vérification sur place et statuer sur l'inscription de celui-ci sur la liste de première priorité.

11. La délégation polonaise a indiqué que les épanchements de gasoil au site de Piaski avaient été nettoyés en 1995, par drainages suivis d'une dépollution biologique, l'opération étant financée par des ressources locales. Toutefois, en raison de difficultés d'ordre juridique, il n'a pas été possible de présenter un rapport complet sur cette opération contenant également des données financières. La Pologne a donc présenté une étude de cas similaire sur le nettoyage de sols pollués par des produits dérivés du pétrole à Vidawka. Sur ce site, 80 m³ de gasoil s'étaient échappés d'un oléoduc dans le sable dans une zone de 3 000 m² de bois, s'infiltrant à une profondeur de 3,5 m. Le nettoyage a été effectué en trois étapes :

- Barrière microbiologique empêchant l'écoulement vers un vieux lit fluvial
- Ecumage du combustible encore isolé
- Nettoyage du sol par un processus microbiologique.

La décontamination a été très efficace et a coûté 290 000 dollars des Etats-Unis, obtenus auprès de sources locales. Le rapport complet sur cette opération sera publié dans le rapport sur l'état d'avancement du projet.

12. Le secrétariat a signalé une nouvelle demande reçue de la République tchèque et concernant un site pollué par des métaux lourds, à Příbram. Les participants à la Réunion ont décidé de ne pas examiner ce site pour l'instant, puisqu'un autre site tchèque est déjà en cours d'examen.

Inscription de nouveaux sites sur la liste de première priorité

13. Compte tenu des observations ci-dessus, il a été décidé de n'inscrire pour l'instant aucun nouveau site sur la liste de première priorité. Sur la demande de la délégation suisse, il a été décidé d'établir un rapport intérimaire complet contenant au moins les éléments suivants :

- Une liste de tous les sites proposés, avec indication de leurs caractéristiques
- Un rapport sur le site dont le nettoyage a été mené à bien (Widawka, Pologne)
- Un rapport sur les projets prêts à être exécutés (Synthesia, en République tchèque; et Chemolak, en Slovaquie)

- L'état de tous les autres sites de première priorité (Bicapa, en Roumanie; Tréfilerie, en Hongrie; Incukalns, en Lettonie; et Bulkolor, en Bulgarie)
- L'état de tous les autres projets en cours d'examen (Kirghizistan, Albanie, Bélarus, Ukraine, etc.).

Il convient de rappeler que l'objectif visé est qu'un projet soit mené à bien dans chacun des 17 pays qui ont présenté des demandes.

Travaux futurs de l'Equipe spéciale d'experts sur le projet pilote

14. L'Equipe spéciale devrait examiner les nouvelles demandes dans l'esprit décrit plus haut. Un rapport oral a en outre été présenté par le délégué slovène, qui représente l'Equipe spéciale au NATO/CCMS (Comité sur les défis de la société moderne de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Cet organe a tenu sa dernière réunion, spécialement consacrée à la décontamination des eaux, à Vienne, en février 1998. Un exemplaire du procès-verbal de cette réunion sera fourni au secrétariat. La prochaine réunion se tiendra à Delphes (Grèce) en 1999. Le NATO/CCMS rendrait un service très appréciable en fournissant une liste de sources de financement.

Présentation du premier numéro du "Répertoire des techniques de décontamination des sols et des entreprises de réhabilitation des sols"; discussion sur sa présentation et sa mise à jour futures

15. Le premier numéro du Recueil des techniques de décontamination a été distribué aux participants lors de la septième réunion du Groupe de travail de l'industrie chimique, tenue en octobre 1997. On y trouve 19 techniques et une liste d'entreprises dans 19 pays.

16. Les experts de l'Equipe spéciale ont proposé d'étendre la liste aux cabinets de consultants capables d'assurer la planification financière et d'ajouter les techniques de décontamination des eaux dans une livraison future du Recueil, si des ressources peuvent être obtenues à cette fin (soit des ressources financières permettant d'engager un consultant, soit une assistance en personnel, les ressources du secrétariat étant en constante diminution). Des entreprises et pays nouveaux devraient également être ajoutés, et les données actuelles seront mises à jour dans une édition future, qui devrait paraître à l'automne 1999.

Atelier sur l'"Analyse, les méthodologies de traitement et la réhabilitation des sols pollués" (Paris, 13-15 avril 1999)

17. La délégation française a fait un exposé oral sur les préparatifs de cet atelier, qui se déroule sans accroc. Une vingtaine de participants et une dizaine d'intervenants se sont déjà inscrits, mais il conviendrait de publier deux communiqués de presse, au début de mai 1998 et en janvier 1999, pour attirer davantage d'intervenants et de participants.

Propositions concernant la poursuite des travaux, calendrier inclus

18. Les participants à la Réunion ont décidé d'adopter le calendrier figurant dans l'ordre du jour provisoire (TRADE/CHEM/AC.1/1) :

Immédiatement	Recherche d'entreprises qu'intéresse l'exécution d'opérations de décontamination; Poursuite de la recherche de pays et d'organisations donateurs; Recherche de fonds par les pays avec l'aide de la CEE; Mise en oeuvre de la phase II sur les sites qui sont prêts : opérations pilotes de nettoyage et collectes de données.
Fin 1998	Publication d'un rapport intérimaire
Avril 1999	Sixième Réunion spéciale
1998-1999	Procédure en cours pour lancer les projets non retenus parmi ceux du premier groupe
Fin 1999	Projet de publication de la CEE relative aux travaux de nettoyage menés à bonne fin
2000	Parution de la publication de la CEE.

19. Les participants à la Réunion ont proposé de tenir la prochaine réunion en avril 1999, à Paris ou à Genève, selon que des facilités seront ou non disponibles dans les locaux où se tiendra l'Atelier sur l'analyse, les méthodologies de traitement et la réhabilitation des sols pollués.
